



**Réunion du CIJ  
30-31 Mai 2008  
Hôtel Berjaya Beau Vallon Bay  
Seychelles**

**Rapport Général**

**Présents :**

Seychelles: Denis ROSE – ARNEPHIE Eric – Hughes ADAM – Alain VOLCERE – Alain ALCINDOR

Réunion: Monique CATHALA – Jean-François BEAULIEU – Daniel NICOLLE

Mayotte: Ahamad Moussa SAID – Yahaya NAOILOU

Maurice: Vivian GUNGARAM – Ph Hao Thyn VOON – Gaya NOVINDRANATH

Maldives: Mohamed Mahid SHAREEF – Zahir NASEER

Madagascar: Mamy RAKOTOARIVELO – Hery Eric RAKOTONARIVO

**Ouverture Officielle**

La première réunion du CIJ (Conseil International des Jeux) consacrée à la préparation de la 8<sup>e</sup> édition des Jeux des Iles de l'Océan Indien devant se dérouler aux Seychelles en 2011 s'est tenue aux Seychelles à l'Hôtel Berjaya Beau Vallon Bay les 30 et 31 Mai 2008.

La séance inaugurale a été ouverte par Monsieur Michel Savy, Maître de Cérémonie qui a salué toutes les délégations et tous les invités. A la table d'honneur, se trouvaient :

Monsieur le Ministre Vincent MERITON, Ministre du Développement Communautaire, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture,

Monsieur Antonio GOPAL, Président du Comité Olympique Seychellois,

Monsieur Hughes ADAM, membre du Comité Olympique des Seychelles.

Après avoir exprimé ses vœux de bienvenue, le Président du C.I.J., Monsieur Antonio GOPAL, a rappelé le contexte historique des Jeux des Iles et a exprimé sa confiance dans l'ensemble des délégués pour leur apport constructif à l'organisation des prochains Jeux. Il a tenu à remercier chaleureusement tous ceux qui ont travaillé avec lui durant l'exercice de ses fonctions.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur le Ministre Vincent MERITON a souhaité un très bon séjour aux délégations présentes et les a assuré de sa totale disponibilité et de celle de tous les services compétents de son Ministère. Monsieur Le Ministre a tenu à confirmer l'engagement des Seychelles à organiser les 8<sup>èmes</sup> Jeux des Iles avec le soutien total du gouvernement et du peuple seychellois, garanties d'un réel enthousiasme et de succès.

A la reprise des travaux, le Président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport sur les derniers Jeux à Madagascar
- Election du bureau du C.I.J.
- Visite des sites
- Point Presse

**Rapport des Jeux**

Puis, la parole est donnée à la délégation malgache pour présenter le bilan de l'organisation des 7<sup>es</sup> Jeux des Iles de l'Océan Indien. Monsieur Hery Eric RAKOTONARIVO, Directeur Général du COJI de Madagascar, a remis, à chaque délégation, le bilan de la 7<sup>e</sup> édition des Jeux avec tous les résultats, sous format papier et CD. Il a ensuite passé en revue tous les

faits marquants en relevant les points forts et les points faibles de l'organisation et les leçons à tirer pour améliorer les prochaines éditions.

Sur le plan de l'organisation, M. RAKOTONARIVO s'est réjoui de l'engagement personnel du président de la République de Madagascar et de tout l'Etat Malgache. Il a souligné l'implication et la mobilisation nationales, l'effort de l'administration publique, les efforts du COJI et du CNO de Madagascar.

D'énormes ressources ont été investies pour informer, mobiliser et impliquer les populations non seulement au niveau national mais aussi dans les provinces. Le COJI et le gouvernement malgache tenaient à ce que les jeux soient populaires, a-t-il souligné. Dans son intervention, il revient sur les différents dysfonctionnements constatés:

- La relation CIJ – COJI et pays organisateur dont les domaines d'actions et d'interventions doit être clairement définie.
- Lors du déroulement des jeux, le CIJ doit avoir des compétences très étendues et les fonctions et les modalités de travail des sous-commissions techniques doivent être clarifiées.
- Le problème d'arbitrage des épreuves pose de sérieuses complications. Il serait peut-être judicieux et même indispensable de donner une formation préalable aux différents arbitres.
- Pendant les jeux, le CIJ doit peser de tout son poids pour donner des directives et prendre des décisions en cas de litiges et incidents majeurs comme pour le cas de la Boxe à Madagascar.
- les responsabilités COJI - CNO - CIO doivent être clairement établies et les différentes fédérations informées en conséquence.
- Les délais pour les engagements des délégations doivent être respectés et le CIJ doit être intransigeant en la matière.
- Les accréditations doivent être faites très tôt (peut-être même un mois à l'avance).
- Certaines disciplines ont été confrontées à de sérieux problèmes soit sur l'organisation des compétitions comme, par exemple, en haltérophilie avec le décalage des compétitions ou en natation pour des questions de chronomètre.
- Il a été constaté que Le calendrier en termes d'infrastructures et de livraison de matériel n'a pas toujours été respecté avec des manquements sur la livraison de certains matériels comme le chronomètre de la natation ou le tableau électronique pour l'haltérophilie.
- Les modalités de validation des résultats doivent être revues.
- La sécurité à l'entrée des stades et autres aires de jeux doit faire l'objet d'une meilleure réflexion en amont pour éviter tout incident durant les Jeux.
- Il est important d'assurer la diversification des points de vente des billets pour éviter les files d'attente et des risques d'accidents tout comme il est essentiel de prendre des dispositions pour prévenir la fraude dans l'émission et la vente des billets.

Au niveau du Village des Jeux, il faut mettre en exergue les efforts louables qui ont été faits tant au niveau de la restauration que pour l'animation. Cependant, quelques problèmes ont été signalés dans l'organisation avec des heures de compétitions et de repas parfois incompatibles ainsi qu'un cas d'intoxication alimentaire.

Mais, plus graves ont été les cas d'alcoolisme et de comportement sexuels non autorisés.

Dans l'ensemble, les autorités des villages ont fait un travail remarquable.

- Sur le plan du transport et du protocole pour répondre aux besoins des délégations et des sportifs, un service de qualité a été offert.
- Les jeux ont été très médiatisés avec près de 500 journalistes, quelques 22 écrans géants disponibles pour la diffusion des jeux dans les Régions et Provinces car il fallait diffuser les Jeux sur tout le territoire de Madagascar. Par contre, le marketing n'a pas atteint les objectifs du fait de l'incertitude des Jeux. De plus, il a été attribué plus d'aides en terme de service qu'en numéraire.
- Le service médical a correctement fonctionné. Toutefois, il aurait mérité d'être renforcé pour être plus performant face à la demande.  
Sur le plan du contrôle anti-dopage, les 38 prélèvements semblent insuffisants par rapport à l'ampleur des jeux. A ce sujet, Monsieur RAKOTONARIVO souligne la nécessité de la coopération avec des pays amis.

Puis, il a présenté quelques remarques et suggestions qui se résument comme suit:

- Pendant le déroulement des Jeux, les sous-commissions techniques doivent travailler en étroite collaboration avec le CIJ et le COJI.
- Les règlements internationaux de chaque discipline doivent être clairement définis et connus à tous les niveaux.
- Les frais à payer par les Commissions techniques de chaque discipline doivent être respectés.
- Il est important que chaque île respecte ses engagements.
- Il est essentiel que des documents-bilans relatifs à chaque édition des Jeux soient établis pour la postérité.

Enfin, Monsieur Henry Eric M. RAKOTONARIVO a terminé son exposé sur une note de réelle satisfaction vu l'engouement populaire, l'enthousiasme et l'engagement des milliers de bénévoles et les résultats obtenus. Tout porte à conclure à une vraie réussite des Jeux, malgré les difficultés et les enjeux. Madagascar a relevé le défi qui planait sur la tenue des Jeux. C'est également, à titre personnel, une réelle note de satisfaction.

Avant de conclure, Monsieur RAKOTONARIVO a chaudement remercié Monsieur Antonio GOPAL, Président du CIJ, pour sa disponibilité, sa détermination et son apport à la 7<sup>e</sup> édition des Jeux.

A l'issue de l'exposé de Monsieur Hery Eric M. RAKOTONARIVO, Monsieur Antonio GOPAL lui a adressé les remerciements du CIJ pour l'objectivité de ce bilan qui traite des questions de fond assorties de suggestions et pour la transparence avec laquelle il a été présenté.

## **OBSERVATIONS DES DELEGATIONS**

Le Président donne la parole à la délégation Mauricienne. M. Vivian GUANGARAM remercie M. RAKOTONARIVO et poursuit en soulignant les points suivants:

- La position active du CIJ à travers les sous-commissions lors des jeux.
- La formation des juges et des arbitres des disciplines pour assurer une meilleure qualité des compétitions ainsi que la nécessité de mieux choisir les disciplines puisque toutes ne peuvent être incluses du fait de manque de ressources.
- L'importance du rôle des délégués techniques durant les jeux qui ne doivent pas venir en touristes.
- La nécessité du respect des engagements pris par les pays respectifs.
- Le problème de la lutte contre le dopage qui sera plus facile pendant la 8<sup>e</sup> édition puisque le WADA a déjà une action aux Seychelles.
- La question du chronométrage sur laquelle repose la fiabilité des résultats tant manuels qu'électroniques.

A la suite de son intervention, M. GUNGARAM présente et remet à chaque délégation un cd des résultats des 7èmes Jeux à Madagascar en demandant à chaque délégation de les valider.

En prenant la parole pour la délégation de La Réunion, M. Jean François BEAULIEU a tenu à remercier et à féliciter Madagascar pour l'organisation de ces jeux en un temps record dans la mesure où le doute planait à plusieurs niveaux. Ensuite, les observations suivantes ont été formulées:

- Le CIJ doit veiller et travailler pour assurer la cohérence de la Charte des Jeux avec la Charte Olympique ainsi que les règlements techniques et les règlements généraux.
- Les précisions spécifiques sur les Règlements Techniques ne relèvent pas du travail du CIJ.
- A propos de la Relation COJI-CNO, la Charte des Jeux la définit clairement dans son article 20 en précisant que le CNO délègue au COJI.
- Les Jeux ont pour objectif la recherche de la performance et il est important que les résultats soient fiables et homologués. Il appartient aux sous – commissions techniques de veiller à ce point et de prévoir les financements nécessaires pour la validation de ces résultats au niveau international.
- Si, sur le plan du volet médical, les Seychelles ne devraient pas avoir de problèmes, il est souhaitable que les Seychelles soient attentifs aux problèmes de l'hébergement et au respect des quotas.
- Puis, M. BEAULIEU soulève la question de la capacité à accueillir les personnes en situation de handicap. Il faudra améliorer leurs conditions d'accueil dans le cadre des Jeux des Iles de l'Océan Indien.

Prenant la parole pour la délégation Seychelloise, Monsieur Hughes ADAM a félicité Madagascar pour son rapport tout en soulignant que certains points méritent discussions. Par ailleurs, M. Adam a fait mention des éléments suivants:

- La relance du projet Archives pour les Jeux des Iles
- La nécessité de modifier certains points de la charte des Jeux : différentes cérémonies, statut des présidents d'honneur, etc.

M. Eric ARNEPHIE des Seychelles a tenu à assurer les délégations présentes que, malgré le défi que représentent les Jeux, les Seychelles tiendront leur engagement avec le soutien du Gouvernement et un effort du peuple Seychellois. Ils soulignent que les infrastructures sportives existent déjà et ne nécessitent qu'une réhabilitation.

M. Ahamad Moussa SAID de La délégation de Mayotte a aussi remercié Madagascar et a insisté sur la révision de la Charte des Jeux.

M. NASEER de La délégation des Maldives a fait part des difficultés structurelles et géographiques auxquelles ils sont confrontés. Avec le temps, la situation devrait évoluer positivement.

La délégation Malgache a repris la parole pour remercier toute l'équipe du CIJ pour son soutien pendant la durée des Jeux. Malgré les difficultés liées au rôle du CNO, à la succession des ministres, à la précipitation de l'organisation, cette organisation a été une réussite car ils avaient le soutien de l'Etat de Madagascar.

La séance a pris fin à 12.44.

## **ELECTION DU BUREAU DU C.I.J.**

La reprise des travaux dans l'après-midi a été marquée par l'élection du nouveau Bureau du CIJ composé comme suit:

### **Bureau du CIJ**

Président du CIJ	Monsieur Jean-François BEAULIEU	(La Réunion)
Premier Vice - Président	Monsieur HAO THYN VOON HA SHUN	(Maurice)
Deuxième Vice - Président	Monsieur Mamy RAKOTOARIVELO	(Madagascar)
Troisième Vice - Président	Monsieur Zahir NASSER	(Maldives)
Quatrième Vice - Président	Monsieur Mohamed FAHARANE	(Comores)
Secrétaire Général	Monsieur Alain ALCINDOR	(Seychelles)
Trésorière Générale	Madame Mary BANANE	(Seychelles)

Monsieur Antonio Gopal, Président du CIJ sortant, a félicité le nouveau Bureau et lui a souhaité plein succès.

Monsieur Jean François Beaulieu, nouveau Président du CJI, s'est réjoui de l'élection du nouveau Bureau et a remercié les délégués du CIJ pour la confiance placée en lui. Il a engagé le nouveau Bureau à travailler pour organiser la prochaine édition des Jeux.

La prochaine réunion du CIJ a été programmée pour la dernière semaine de Février 2009. Elle sera consacrée aux modifications liées à la Charte et aux Règlement Techniques des Jeux.

A ce sujet, il est décidé de la création d'une commission statuts et règlements chargée de faire des propositions de modifications de la Charte des Jeux et d'un règlement intérieur. Elle est composée de M. Jean – François BEAULIEU, Président du CIJ, de M. Eric ARNEPHIE pour les Seychelles, de M. Mamy RAKOTOARIVÉLO pour Madagascar et de M. Vivian GUNGARAM pour l'île Maurice.

D'autres questions très importantes liées à l'organisation des prochains Jeux seront également à l'ordre du jour.

Le nouveau Président du CIJ a fait savoir qu'une réunion de validation des résultats de Madagascar devra être organisée dans la mesure où seuls quelques résultats ont été validés. Diverses questions relatives aux Jeux ont été passées en revue par Monsieur Beaulieu : Charte des Jeux et Règlements techniques, expériences des éditions précédentes, prochaine édition des Jeux avec tous les enjeux liés à une telle manifestation.

Pour mentionner quelques défis auxquels les Seychelles seraient confrontés, Monsieur Eric ARNEPHIE a souligné que 2011 est l'année des élections présidentielles et parlementaires aux Seychelles, des Jeux Africains, de la Coupe du Monde du football, des Commonwealth Games, ce qui oblige les Seychelles à préparer un vrai échéancier.

La séance a pris fin à 15.30.

Dans la soirée du 30 mai 2008, toujours à l'Hôtel Berjaya Beau Vallon Bay, sous l'égide de Monsieur Vincent MERITON, Ministre du Développement Communautaire, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, a eu lieu le tirage au sort des Jeux de la CJSOI organisés aux Seychelles du 27 juillet au 2 août 2008.

Un cocktail offert par Monsieur le Ministre MERITON a suivi ce tirage au sort.

## **VISITE DES SITES**

Conformément au programme, la matinée du 31 mai a été consacrée à la visite des sites disponibles sur l'île Persévérance : Gymnase de la Promenade, Gymnase de Victoria, Stad Popiler, et sur le Complexe Sportif de Roche Caiman: Palais des Sports, Piscine Nationale, Tennis, Dojo, Football Astro Turf, Stad Linite.

A l'issue des différentes visites effectuées, les délégations ont exprimé leur satisfaction tout en soulignant que des travaux de rénovation et de mise aux normes devront être effectués.

## **POINT PRESSE**

Dans l'après-midi, le nouveau Président du CIJ a tenu une conférence de presse. En conclusion de cette conférence, il a vivement remercié toutes les délégations présentes pour leur participation, il a félicité Monsieur Antonio GOPAL et a chaleureusement remercié les autorités seychelloises, le CNO et toutes les instances nationales sportives des Seychelles pour l'accueil et le séjour.

Dans la soirée du 31 mai, toutes les délégations et quelques invités de marque ont été conviés à un dîner, au restaurant Le Corsaire de Bel Ombre. Au cours de la soirée, quelques allocutions d'adieu ont été prononcées.

